

# Le long combat des métiers d'art

par

■ **Serge Nicole** ■

Président d'Ateliers d'Art de France

## En bref

Créativité, savoir-faire, entrepreneuriat individuel, rayonnement international... Les métiers d'art évoluent au croisement de thématiques porteuses pour l'économie française. Pourtant... ils n'existent pas. Ou plutôt, ils n'existaient pas d'un point de vue législatif, jusqu'au vote, en 2014, d'une loi légitimant leur existence comme secteur économique à part entière. Cette loi est une étape dans un long combat mené par Ateliers d'Art de France pour faire reconnaître les particularités de près de deux cent cinquante métiers rassemblés par des proximités dans leurs conditions d'exercice, impliquant excellence artisanale et création artistique – deux dimensions indissociables et constitutives de la singularité de ce secteur professionnel. Ce combat, loin d'être achevé, a aussi vocation à soutenir l'essor des métiers d'art et à les positionner sur le marché international comme parties prenantes du luxe à la française.

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

Séminaire organisé grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé<sup>1</sup> • Carewan<sup>1</sup> • Conseil régional d'Île-de-France • Danone • EDF • Else & Bang • ENGIE • Fabernovel • Fondation Roger Godino • Groupe BPCE • Groupe OCP • GRTgaz • IdVectoR<sup>2</sup> • IPAG Business School • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • MINES ParisTech • RATP • Renault-Nissan Consulting • UIMM • Ylios<sup>1</sup>

1. pour le séminaire Vie des affaires
2. pour le séminaire Management de l'innovation

Avant d'évoquer le combat que j'ai mené pour la reconnaissance du statut des professionnels des métiers d'art, il me faut évoquer le bonheur que je ressens dans mon atelier de céramique – bonheur singulier qui unit les artisans-créateurs et révèle combien sont spécifiques leur activité et la place qu'ils occupent dans la société.

### L'alchimie de l'atelier

En me retirant, il y a trente-six ans, dans mon atelier poitevin de Sainte-Éanne, je me rangeais à l'écart du monde, aurait-on pu croire. C'était tout le contraire : je faisais entrer le monde dans mon atelier. Je m'engageais dans un dialogue, à certains égards métaphysique, avec la matière, cherchant à comprendre ce que signifiait être un homme sur la terre. Un philosophe m'a dit un jour être animé par les mêmes interrogations. Mon expérience diffère toutefois de la sienne par sa confrontation avec le matériau. J'opère la transformation d'une substance brute, une boue friable, au travers d'étapes immensément longues durant lesquelles elle devient une pièce dégourdie, est affinée, cuite, émaillée, vitrifiée... Cette relation physique implique une attention singulière, car un objet n'est pas ce qu'il paraît : on peut le croire solide et, en s'en emparant, découvrir qu'il n'est qu'une forme molle qui s'écrase entre nos mains. Après des décennies de travail, j'ai d'ailleurs acquis le réflexe, face à un objet, de fermer les yeux pour l'appréhender par le toucher. Un simple frottement du doigt dégage un son qui en dit beaucoup. Seul mon atelier m'offre une expérience aussi aiguë. Dehors, je suis banal, mais dès que je franchis le seuil de cet atelier, je me sens devenir vivant, me tiens sur le qui-vive, attentif aux moindres signes. Dès le matin, je lance mes tours à pied, énormes volants de bois dont la rotation produit une musique régulière, pour le seul plaisir de me laisser bercer par leur cadence, comme je le serais par le son des planètes. Alors, je suis au cœur de l'univers. Je pratique aujourd'hui la technique du coulage, qui demande de mélanger longuement la matière avec un bâton. L'industrie utilise pour cela un outil appelé *agitateur lent*. Cette opération fait remonter des bulles qui éclatent à la surface avec un léger chuintement. Je m'absorbe avec délice dans ce geste et dois parfois tirer mes apprentis de la méditation dans laquelle il les plonge. J'ai installé une pénombre dans mon atelier, de sorte que c'est à l'oreille que nous savons si la pâte est "débullée". Les sens en éveil, nous nous immergeons dans l'instant présent et réagissons aussitôt à la réalité qui se forge sous nos yeux. Ce faisant, nous nous connectons aussi avec le passé, avec tous les artisans qui nous ont précédés, ont éprouvé les mêmes sensations et émotions, dont nous portons et transmettons la culture et les savoir-faire. Cette relation totale au monde, cette attention à la matière produisent une forme de pensée singulière et donnent accès à des réponses métaphysiques. Je ne les trouve nulle part ailleurs.

### Sortir de l'invisibilité sociale

Après m'être consacré exclusivement à mon atelier pendant plus de vingt ans, j'en suis sorti pour m'engager dans la défense des droits de mes confrères. En 2006, j'ai été élu président d'Ateliers d'Art de France, organisation fédérant 6 000 artisans-créateurs et 130 associations, voix de ces professionnels dans la société civile et interlocutrice de l'État. Pour celui-ci, les métiers d'art ont toujours constitué un enjeu stratégique en tant qu'éléments de l'identité, de la culture et de l'attractivité économique du pays. En témoigne la création de manufactures d'État dès le XVII<sup>e</sup> siècle : les Gobelins et Aubusson pour la tapisserie, Sèvres pour la porcelaine... La maîtrise des savoir-faire artistiques participait du rayonnement national. La révolution industrielle a, certes, rebattu les cartes, mais cette politique s'est maintenue, faisant des métiers d'art une composante du drapeau et les plaçant sous les auspices de l'État plutôt que de la société civile. Les professionnels concernés ont dernièrement impulsé une logique toute différente.

### L'agitation lente des métiers d'art

Les ateliers d'art d'aujourd'hui proviennent d'une réaction à la société industrielle s'étant manifestée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et tout au long du XX<sup>e</sup>. Réfractaires à une logique de mécanisation et de division des tâches,

des professionnels – céramistes tout d’abord, puis verriers, tourneurs sur bois, experts du textile... – ont investi des manufactures alors en déclin. Tous se percevaient comme des artistes et, à la différence des designers, endossaient la réalisation des pièces. Dans le même temps, le XX<sup>e</sup> siècle ne cessait de valoriser les concepteurs d’objets et de reléguer leurs fabricants, considérant ces deux activités comme disjointes. Pour les artisans d’art, au contraire, l’acte de création procède du dialogue avec la matière, et la fabrication autant que la création offrent un dépassement de soi et une forme d’intégration sociale.

Cette communauté s’est progressivement unie pour accéder à son marché. Elle a fondé, en 1949, le Salon des Ateliers d’Art, qui s’est tenu depuis sans discontinuité deux fois par an, n’a cessé de s’étoffer et est devenu Maison&Objet. Ateliers d’Art de France en est copropriétaire depuis 1995. Autres moments phares, nous animons le Salon international du patrimoine culturel tous les ans, depuis 2009, au Carrousel du Louvre et, depuis 2013, la biennale Révélation dédiée à la création, au Grand Palais. Cette biennale, événement de premier ordre, appartient en propre à la profession, tandis que la plupart des syndicats professionnels ont perdu la maîtrise de leurs salons au profit d’organismes. Le succès de cette manifestation ne fut certainement pas sans effet sur le vote de la loi dite Pinel du 18 juin 2014 relative à l’artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, dont l’article 22 reconnaît les métiers d’art comme secteur économique.

### *Une conquête législative et symbolique*

En se regroupant, ces professionnels aspiraient aussi à la légitimation de leur identité sociale. Initiée dans les années 1960, leur lutte s’est formalisée dans les années 1970. En 1977, les premiers États généraux des métiers d’art ont lancé une motion de contestation aux pouvoirs publics, revendiquant la reconnaissance du statut d’artisan-créateur. Une mobilisation s’ensuivit tout au long des années 1980, émaillée par des interpellations du gouvernement. En 1981 pourtant, une circulaire interministérielle a écarté du champ artistique les objets à caractère utilitaire, excluant les artisans d’art du statut d’artiste-auteur. Elle est toujours en vigueur. Un bijoutier, au motif qu’il réalise des objets revêtant une utilité – la parure du corps – n’effectue donc pas, nous explique-t-on, une activité artistique.

En 1982, la visite par Jack Lang du Salon des Ateliers d’Art a suscité d’immenses espoirs, sans suite. Les deuxièmes États généraux de la profession, cette même année, ont tenu à ériger la création et le patrimoine en deux familles distinctes, espérant obtenir le statut d’artisan-créateur dans la première. Or, le ministère de la Culture s’est contenté de récupérer la seconde dans son giron. Pis, le gouvernement a fait paraître au *Journal officiel*, en 1990, une réponse négative aux demandes de création d’un statut spécifique d’artisan-créateur. La singularité de ce dernier par rapport à l’artisan était niée. Notre communauté n’a pas suffisamment analysé les raisons de cet échec, qui a généré une démobilisation et une méfiance envers les institutions.

Nos métiers sont ainsi marqués par des décennies d’invisibilité sociale. Depuis les années 1980, un tiers d’entre nous sont des artistes-auteurs “clandestins” et un autre tiers des artisans, le dernier tiers exerçant en profession libérale ou étant affilié aux chambres de métiers et de l’artisanat, lesquelles ne daignent pas même leur accorder une place spécifique, mais les relèguent dans la catégorie “hygiène et divers”... En 2013, sans le concours de la profession, qui lui était toujours hostile, l’État a entrepris de dresser une liste des métiers d’artisanat d’art. Elle en comptait 217. Cette action eut pour effet catastrophique d’assimiler ces activités à la fabrication et de les écarter encore davantage du champ artistique, à l’heure où le design et la création étaient portés aux nues par le marché.

Le dialogue qu’a entretenu Ateliers d’Art de France avec l’État a toutefois permis d’impulser des orientations législatives uniques au monde, propices à des transformations décisives pour notre secteur. Ainsi avons-nous inspiré l’article de la loi Pinel qui érige les métiers d’art en secteur économique à part entière. En relèvent, précise le texte, les personnes exerçant « *une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique* ». Cette avancée a profondément modifié le contexte de notre activité, lui reconnaissant un caractère artistique, une singularité ainsi qu’un rôle économique et stratégique. Jusqu’alors, les métiers d’art renvoyaient à une image réductrice de “travail bien fait”, dont une diversité de professions pouvaient se revendiquer pour redorer leur blason – fleuristes, coiffeurs,

vignerons... Pour autant, les artisans-créateurs restaient dans l'ombre. Depuis, notre existence est légitimée. Étape la plus récente, nous avons obtenu, en septembre 2015, l'adoption d'un amendement dédié aux métiers d'art dans le projet de loi Liberté de création, patrimoine et architecture, qui intègre nos activités dans le champ des politiques culturelles françaises.

## Émancipation et structuration d'un secteur

Parallèlement à cette quête de reconnaissance, la communauté s'est structurée pour assurer son développement économique. Premier acte d'émancipation, Ateliers d'Art de France a fondé, en 2006, un Observatoire des métiers d'art permettant à la profession de mieux se connaître et, ce faisant, de clamer haut et fort son identité. De là s'est engagé un mouvement d'union, auquel j'ai œuvré, démontrant à mes pairs, en région, que nous partageons tous les mêmes principes et valeurs. Nos ateliers, associations et syndicats professionnels se sont fédérés, invitant également des partenaires internationaux. En 2008, Ateliers d'Art de France s'est ouvert aux métiers du patrimoine.

Symptôme de la transformation en cours, l'État a créé, en 2010, l'Institut national des métiers d'art, adossé aux ministères de la Culture et l'Artisanat, destiné à piloter sa politique dans ce domaine. À cette occasion, les pouvoirs publics ont assigné aux professionnels la responsabilité de s'unir. Cette étape, fruit des échanges que nous entretenions depuis quelques années avec ces ministères et de la pression que nous exerçons sur les pouvoirs publics, a marqué un tournant majeur : pour la première fois, l'État acceptait que, dans la société civile, existe une voix unifiée représentant les métiers d'art, et qui serait son interlocutrice. C'est ainsi qu'est née l'Union nationale des métiers d'art, fédérant les syndicats représentant les filières concernées. Nous restons en relation quotidienne avec les ministères, qui tirent profit d'Ateliers d'Art de France et de sa force opérationnelle comme d'un levier pour avancer.

Pour autant, la profession n'attend aucune aide financière de l'État. Elle lui demande simplement d'accomplir sa mission symbolique d'accompagnement et de régulation, en instaurant des règles propices à son déploiement. Pour le reste, nous avons développé nos propres outils (salons, festival international de film, magazine, fondation, accompagnement des professionnels à l'export, etc.) et bâti un programme stratégique : élaboration de codes d'activité pour les métiers d'art, d'une convention collective et d'une représentation syndicale – laquelle n'est pas encore reconnue par l'État. Une fois que ces étapes préalables, propres à la structuration de tout secteur économique, seront remplies, nous pourrions envisager de doter le pays d'une véritable filière de formation dans nos activités. Nous comptons certes de belles écoles – Boulle, Estienne (École supérieure des arts et industries graphiques) ou Olivier de Serres (École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art) –, mais il n'existe pas de diplôme de niveau 5 dans les métiers d'art en France. L'École Olivier de Serres reçoit chaque année 4 000 candidats pour 40 places disponibles. L'attractivité est donc réelle, mais l'offre insuffisante. Par exemple, il n'existe plus que deux CAP en céramique, pour le décor et le modelage-moulage. Les filières sont si restreintes, parfois constituées de dix entreprises, qu'elles ne comptent ni école ni centre de formation. Seules 5% des entreprises qui travaillent dans la restauration du patrimoine font appel à l'apprentissage. C'est dérisoire pour une profession où la transmission des savoir-faire est capitale. Aujourd'hui, elle s'opère en dehors de tout cadre formel.

## Les métiers d'art, acteurs de la mondialisation

L'enjeu stratégique des métiers d'art est renforcé par la mondialisation. Celle-ci, en effet, loin de générer un lissage des productions artistiques, donne lieu à un enracinement culturel et territorial accru de la création, dimension constitutive de nos professions. Les pays d'Asie ont bien perçu cette opportunité et investissent lourdement dans la mise en valeur de ces secteurs pour renforcer leur rayonnement et leur attractivité économique. L'Europe n'en a pris conscience que plus tardivement. La Suède a laissé périr ses deux manufactures historiques de porcelaine, qui ont entraîné avec elles une partie de la culture et du patrimoine nationaux. Elle s'efforce tant bien que mal de reconstituer ces savoir-faire. Les Pays-Bas, qui ont tout misé

sur le design, n'ont plus d'artisans d'art. Réjouissons-nous qu'en France, les professionnels et l'État se soient mobilisés pour parer ce danger.

Plus profondément, nos métiers sont inscrits dans la mondialisation en ce qu'ils résultent d'un dialogue des cultures – mes maîtres céramistes sont coréen, chinois et japonais – et qu'ils tissent des liens entre les hommes et les générations par la transmission des objets et des gestes ancestraux. En cela, ils sont un acteur essentiel de l'histoire du monde et de son devenir. J'y vois même une des clés d'une humanité harmonieuse.

## Débat



### Pourquoi devient-on artisan d'art ?

**Un intervenant :** *Comment devient-on artisan d'art et quel a été votre parcours personnel ?*

**Serge Nicole :** Bien que j'aie suivi des études d'architecture, je me suis retiré dans un atelier dès que j'en ai eu l'occasion. Nous avons été nombreux à faire de même dans les années 1970. La création était notre obsession, mais les rails sur lesquels s'engageait l'art contemporain ne nous convenaient pas. Nous étions aussi mus par une aspiration métaphysique qui trouvait une expression dans le travail de la matière. J'ai trouvé dans mon atelier la possibilité de me dépasser, d'accepter le monde et la société. Il y a en cela un facteur d'intégration sociale dans les métiers d'art.

Dans les années 1970, mes confrères et moi avons équipé des ateliers, recruté des salariés et formé des apprentis, jusqu'au jour où la filière de fabrication de la céramique a disparu. En outre, la mondialisation a tué nos réseaux de distribution locaux au profit de fournisseurs chinois. Cela nous a ébranlés dans un premier temps, mais nous en avons finalement tiré parti, car des clients internationaux se sont tournés vers nous. Aujourd'hui, nous commerçons avec le monde entier : j'ai des clients à Hongkong comme au Qatar. La mondialisation est pour nous un bonheur parce qu'elle nous permet de tisser des liens avec des cultures que nous admirons tout en préservant nos particularités.

S'est opérée ensuite une nouvelle vague d'installation d'artistes-auteurs en entreprises individuelles, des femmes à 80 %, extrêmement créatifs, formés dans les écoles Boule, Olivier de Serres ou Estienne. Leur créativité a fortement contribué aux évolutions législatives récentes, car il ne faisait nul doute que leur production était artistique.

Nous assistons depuis peu à un phénomène de reconversion dans les métiers d'art de personnes issues d'horizons très divers – ingénieurs, professeurs... – qui décident, après quelques décennies d'exercice de leur profession, de s'adonner à leur passion. Leur carrière passée leur garantissant une retraite relative, elles se montrent moins concernées par les revendications sociales de la profession que ceux qui, comme moi, se sont engagés tout jeunes dans un atelier.

### Reconnaissance symbolique et indépendance économique

**Int. :** *Quels sont les enjeux de la quête de reconnaissance des métiers d'art par l'État ? Sont-ils symboliques, fiscaux, financiers, ou encore liés à l'attractivité de ce secteur auprès des jeunes ?*

**S. N. :** Nous demandons la reconnaissance de notre identité sociale, après avoir subi des décennies d'invisibilité – pour ne pas dire d'humiliation. Nous partageons un très fort sentiment d'appartenance à une communauté.

La fédération autour d'Ateliers d'Art de France a été d'autant plus aisée que cette association représentait l'accession à une dignité pour tous.

Nous n'attendons aucunement de l'État qu'il nous apporte un soutien financier, mais qu'il instaure des règles sociales et fiscales homogènes correspondant à la nature de notre activité, et qu'il assume sa mission de régulation et de formation. Nous sommes un exemple de profession qui s'est prise en mains. Illustration parmi d'autres, la création de la biennale Révélation, dans laquelle la profession a engagé des millions d'euros, a été rendue possible par notre mobilisation collective. Personne n'y croyait au départ. Dès la seconde édition, nous constatons une telle adhésion du public et de la presse que cet événement attire des soutiens financiers extérieurs. Quant au Salon du patrimoine que nous avons repris il y a sept ans, il est maintenant bénéficiaire et accueille toujours plus de visiteurs. Nous avons constitué de la richesse en travaillant en adéquation avec le public, dans le seul dessein de donner une visibilité à notre profession et de soutenir son développement.

La force économique que constitue Ateliers d'Art de France est une bénédiction pour le secteur, dont l'État peut tirer profit. C'est aussi une sorte de service public, car nos actions en faveur des artisans-créateurs contribuent au développement économique et à l'attractivité du pays. En contrepartie, nous avons besoin de règles, notamment pour encadrer la transmission des savoir-faire et favoriser l'apprentissage. Nous revendiquons aussi la liberté d'exercer notre art sous la forme de notre choix : en tant qu'artistes, artisans d'art, salariés d'une manufacture d'État ou en profession libérale.

**Int. :** *L'État ne trouvait-il pas un intérêt à entretenir votre invisibilité, en particulier pour contenir les tarifs des prestations de restauration du patrimoine ?*

**S. N. :** Je ne le pense pas. L'État manquait surtout d'interlocuteurs parmi les artisans d'art et, pour n'avoir jamais mené aucune étude sur ce secteur, ne le connaissait pas. La restauration du patrimoine passe largement par des marchés publics, mais ceux-ci sont prodigieusement inadaptés à la réalité de notre profession. Ils excluent en particulier les réponses d'acteurs qui interviendraient en sous-traitance. Or, 54 % des sociétés qui travaillent dans la restauration du patrimoine sont unipersonnelles, les 46 % restantes comptant pour la plupart six salariés tout au plus. Elles ne postulent quasiment plus aux offres publiques, constituées de lots immensément vastes. Les grandes entreprises captent ces marchés et recourent aux ateliers en sous-traitance, mais en leur interdisant de communiquer sur leur participation aux chantiers.

**Int. :** *La situation actuelle des métiers d'art paraît similaire à celle que connaissait l'industrie de la mode il y a quinze ans. Autrefois considérée comme futile, la mode a été animée par une quête de pouvoir symbolique auprès de l'État. Elle a misé sur trois piliers : les lieux de rencontre tout d'abord – vos salons sont le pendant de ses défilés –, les associations professionnelles ensuite – Ateliers d'Art de France est l'équivalent de la Chambre syndicale de la haute couture, créée en 1868 et qui continue de donner le tempo des défilés mondiaux – et, enfin, la presse. On sait le rôle qu'ont joué Le Jardin des modes, Elle ou Vogue dans le développement du prêt-à-porter et du luxe français. Ce dernier levier semble insuffisamment exploité par votre profession.*

**S. N. :** Nous accusons cinquante ans de retard dans la reconnaissance par la loi d'une représentation de notre secteur. Plus que tout autre domaine, les métiers d'art étaient considérés comme un domaine régalié : y toucher aurait été un crime de lèse-majesté. Nous avons été exclus de la vague qui a valorisé le design à partir des années 1960, puis la mode. Le caractère solitaire et le contexte rural de nos activités n'y sont pas étrangers, tandis que les designers sont au contact des décideurs industriels et des marchés. Aujourd'hui, nos salons trouvent une véritable résonance auprès du public et des médias, qui apprécient le nouveau souffle que nous apportons par rapport aux cloisonnements anciens.

## La création, une famille recomposée

**Int. :** *La singularité que vous revendiquez par rapport aux designers et aux artistes contemporains ne vous éloigne-t-elle pas de l'aspiration du marché pour la création ? N'auriez-vous pas intérêt à tous parler d'une même voix ?*

**S. N. :** L'affirmation de notre singularité ne nous isole pas, mais révèle notre richesse. Il fut un temps, dans les années 2010, où nous avons dû marquer nos frontières vis-à-vis du design. Il est vrai que nous y avons procédé de façon quelque peu offensive. L'enjeu était d'affirmer notre identité, de prendre la parole et de prouver que nous étions capables de penser notre secteur et notre destin. Depuis, et fort heureusement, la situation s'est apaisée. Nous invitons des designers à Révélation et sommes heureux de travailler avec eux. Maintenant que notre statut est identifié, nous pouvons nous investir sans crainte dans une démarche collaborative. Des fronts persistent néanmoins, notamment vis-à-vis des artistes contemporains qui nous considèrent encore souvent comme de simples exécutants. Pour notre part, nous estimons faire partie d'une même famille, celle de la création.

La reconnaissance de cette identité de créateur est un facteur d'accession au marché : c'est elle qui attire les clients, et non la simple détention d'un savoir-faire. Un vannier-rotinier, par exemple, ne peut survivre que s'il propose une offre innovante, répondant aux aspirations des clients. Il convainc par ses idées, pas par sa technique.

L'image de la France en matière de création, qu'il s'agisse de la mode, du design ou des métiers d'art, est si forte que la demande est vingt fois supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans. Il est donc capital que nous affichions notre appartenance à ce domaine. C'est la création qui tire nos chiffres d'affaires. À titre d'illustration, 76% des entreprises qui interviennent dans la restauration du patrimoine œuvrent aussi dans la création et c'est à cette condition que croissent leurs résultats. À 80%, celles qui se cantonnent à la restauration voient leur chiffre d'affaires reculer.

**Int. :** *Comme en témoignent les travaux de Richard Florida, la "classe créative" (designers, publicitaires, professionnels de la communication et des médias...) est associée à des territoires urbains, dont elle renforcerait l'attractivité et le développement. Les métiers d'art feraient-ils émerger une classe créative rurale ?*

**S. N. :** En parlant de la classe créative rurale, vous reconnaissez notre singularité. Alain Girel, très grand maître céramiste, passe six mois de l'année à travailler une argile qu'il recueille dans un périmètre de 30 kilomètres autour de son atelier. Cet ancrage dans notre terre – et ce faisant, avec le monde – nous est essentiel et le dialogue que nous entretenons avec elle engendre une pensée singulière que l'on ne trouve pas dans un bureau de design. Un designer a des talents extraordinaires, mais qu'on ne saurait comparer aux nôtres.

**Int. :** *Vous avez évoqué votre attachement aux savoir-faire hérités du passé, mais quel est votre lien avec le futur ? N'auriez-vous pas intérêt à communiquer sur la capacité de vos métiers à innover, à employer de nouveaux procédés et à remettre en cause ses maîtres ?*

**S. N. :** Il n'est pas question de remettre en cause nos maîtres ! Les professionnels des métiers d'art partagent pour eux un profond respect. Nous incarnons des liens avec le passé et y tenons. Pour autant, et contrairement à l'image qui nous voudrait ancrés dans le passé, nous sommes attachés au marché dans toute sa contemporanéité. Nous ne serions pas parvenus, sinon, à bâtir le plus grand salon du monde, Maison&Objet. Les nouvelles techniques nous excitent, l'imprimante 3D notamment. Un rotinier ne pourrait pas avoir une entreprise de vingt salariés s'il n'innovait pas. Toutefois, il tient à son métier et défend le patrimoine immatériel que constituent ses gestes ancestraux. J'ai connaissance d'un faïencier de Malicorne qui cuit encore au charbon, car il tient à procéder comme au XVII<sup>e</sup> siècle. Il se garde bien de le faire savoir à ses clients – cela n'aurait aucun sens. Pour les séduire, en revanche, il s'est adjoint un designer.

## Vers une réconciliation avec le luxe ?

**Int. :** *L'industrie du luxe valorise les designers et les créateurs, mais maintient dans l'ombre les artisans d'art auprès desquels elle sous-traite, au point de laisser mourir des savoir-faire rares. Comment vous positionnez-vous vis-à-vis d'elle ?*

**S. N. :** La grande majorité des artisans d'art travaillent pour des maisons de luxe, mais leurs contrats leur interdisent de le faire savoir. Nous œuvrons à faire cesser cette situation et à donner un nom aux artisans d'art qui font le luxe français. Nous y gagnerons une formidable attractivité. L'industrie du luxe entend valoriser ses marques, tandis que nous voulons mettre en avant les créateurs. En instaurant une division des tâches entre la création et la fabrication, elle a anéanti des pans entiers de notre économie et de nos savoir-faire. Sa puissance en tant

qu'annonceur lui donne en outre la main sur la presse : jamais vous ne verrez une publicité dans un magazine pour un créateur indépendant de bijoux ou de maroquinerie. La place Vendôme a capté la Haute École de Joaillerie (gérée par l'Union française de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, des pierres et des perles), qu'elle inonde de taxe professionnelle et où elle forme ses ouvriers. Or, cet établissement ne prépare aucunement les élèves à monter leur activité en propre.

Le Comité Colbert ne s'attendait pas à ce que nous prenions la parole dans l'espace public. Jusqu'à présent, il s'est employé à récupérer l'image marketing des métiers d'art français, reconnue à l'étranger, mais sans nous faire bénéficier de cette aura. Cela ne se fait pas sans une certaine falsification : Bernardaud (dont le président est à la tête du Comité Colbert) fait par exemple fabriquer ses produits en Chine. Cet opportunisme nous surprend et nous révolte, d'autant qu'il nous est étranger : il n'y a pas d'opportunistes parmi nous pour la simple raison que, jusqu'à présent, notre secteur n'offrait pas d'opportunités.

Le monde du luxe semble prendre conscience qu'il devra mettre en valeur les métiers d'art pour maintenir sa suprématie à l'étranger. C'est dans les pays émergents que croît aujourd'hui le secteur du luxe et les créateurs français y jouissent d'un immense attrait. Dans le monde, que ce soit à New York ou à Hongkong, au Qatar ou en Chine, le luxe et les métiers d'art sont perçus comme relevant du même secteur créatif. Le jour où les clients d'Hermès et Vuitton apprendront notre existence, ils se tourneront vers nous. Ateliers d'Art de France entend faire accéder ses professionnels au marché mondial. Cela profitera aux maisons de luxe, car c'est nécessairement ensemble que nous réussirons, sous la bannière française, en mettant en valeur le patrimoine et la culture que nous portons tous. La singularité créative française est perçue et remarquée dans le monde. Elle nous est enviée par les Chinois notamment, même s'ils possèdent des savoir-faire bien plus avancés que les nôtres dans la céramique ou la passementerie. Ils savent que le jour où ils prendront le tournant de la création, ils conquerront le monde. À nous de nous y préparer collectivement.



■ Présentation de l'orateur ■

**Serge Nicole** : céramiste porcelainier depuis 1979, dans le Poitou. De 2006 à 2016, il a présidé aux destinées d'Ateliers d'Art de France, l'organisation professionnelle des Métiers d'Art en France.

---

Diffusion novembre 2019

---